

SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN: CAP SUR 2026

NEWSLETTER N°2 – FÉVRIER 2026

— ÉDITO

L'année 2026 s'annonce comme une année structurante pour la section française du Lyon-Turin. Elle s'inscrit dans la continuité des actions engagées pour le projet, avec la poursuite du dialogue auprès des acteurs locaux et la conduite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Mises en place à l'automne 2025, les commissions territoriales de concertation constitueront un espace de travail structuré pour accompagner l'avancement du projet. À partir de 2026, ces commissions se réuniront par secteur de projet, deux fois par an. Cette organisation permettra d'adapter les échanges aux spécificités et aux enjeux propres à chaque territoire. Quatre secteurs ont ainsi été définis, couvrant l'ensemble du tracé.

Du point de vue des études, la phase d'Avant-Projet Détaillé est désormais pleinement engagée. 2025 a principalement été consacrée à la constitution de l'équipe Projet, à la mise en place de la concertation, aux acquisitions de données sur le territoire, ainsi qu'au lancement des principaux appels d'offres. Les inventaires écologiques ont débuté sur le terrain et se poursuivront en 2026, parallèlement aux inventaires des captages et des sources d'eau, ainsi qu'aux relevés topographiques. Les premiers

sondages géotechniques viendront compléter ces activités à partir de l'été. Toutes ces acquisitions de données sont indispensables pour mener à bien la démarche « Éviter – Réduire – Compenser ».

L'année 2026 marque aussi une étape clé avec l'arrivée des équipes de maîtrise d'œuvre, qui produiront pour le compte de SNCF Réseau les études nécessaires à la réalisation du projet.

Au cours des 12 prochains mois, nous devons également poursuivre notre effort d'explication et de pédagogie sur ce projet essentiel : autour du fret, du transport de voyageurs, des mobilités du quotidien et de l'articulation avec les autres projets régionaux. Avec l'ensemble de l'équipe SNCF Réseau, les services de l'État et des collectivités partenaires, je veillerai à mener ce projet avec engagement et transparence.



Matthieu Cochard,
directeur du projet de la section
française du Lyon-Turin
SNCF Réseau

Partenaires financiers





— LE POINT SUR LES AVANCÉES DU PROJET

Lancées en 2025, **les études d'Avant-Projet Détaillé (APD)** ont débuté par **une phase d'acquisition de données**, permettant de **connaître avec précision l'environnement** dans lequel s'intégrera la section française du Lyon-Turin.

Depuis l'été 2025, des équipes d'écologues interviennent sur l'ensemble du tracé afin de **recenser les espèces animales et végétales** présentes dans le périmètre du projet. Ces inventaires, menés sur les quatre saisons, permettent de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie des espèces et d'adapter au mieux le projet à son environnement, notamment en appliquant la démarche « Éviter – Réduire – Compenser ». À ce stade, les investigations sont à mi-parcours et seront complétées par des **inventaires**

nocturnes dont le démarrage est prévu au premier semestre 2026. Elles seront également enrichies par un travail spécifique sur les zones humides, au second semestre 2026.

Ce mois de février 2026 marque une nouvelle étape dans l'approfondissement des connaissances du territoire. Des **relevés topographiques** vont être réalisés tout au long du tracé, majoritairement en survol aérien. Ils consistent à collecter l'ensemble des données du terrain pour déterminer le relief et en comprendre la disposition afin de produire des cartes précises du territoire (montagnes, bâtiments, routes...). En parallèle, un **inventaire des captages et des sources d'eau** sera conduit, afin de disposer de la connaissance la plus exhaustive possible.



L'arrivée de la maîtrise d'œuvre, une étape clé pour 2026

En janvier, SNCF Réseau a désigné les maîtres d'œuvre en charge des études d'Avant-Projet Détaillé. Il s'agit du groupement SETEC-ARTELIA, dont SETEC FERROVIAIRE est le mandataire. Ces équipes ont pour mission de produire les études techniques et environnementales permettant de **concevoir la ligne nouvelle, ainsi que ses ouvrages, en s'appuyant sur les études antérieures et l'ensemble des données disponibles**.

Cette étape marque un tournant : les études et inventaires en cours, enrichis par les échanges avec les acteurs locaux et les premiers enseignements des commissions territoriales de concertation, permettront à la maîtrise d'œuvre de proposer **les choix techniques pour traduire le projet en solutions concrètes et réalisables**.

Le marché de maîtrise d'œuvre dédié aux ouvrages de reconnaissance* des grands tunnels de Chartreuse, Belledonne et Glandon est actuellement en phase d'analyse des offres, pour une notification prévue au printemps.

* Les ouvrages de reconnaissance des grands tunnels (descenderies, galeries...) permettent d'affiner la connaissance des terrains traversés et serviront de point d'accès pour l'aération et les accès de secours des futurs tunnels.

— RENCONTRE AVEC...

... les écologues-faunistes d'Egis et de Biotope, chargés de caractériser les milieux naturels traversés par le projet.

1 / Comment se déroulent concrètement les études et inventaires sur le terrain ?

Les études reposent sur des inventaires de terrain visant à recenser la faune, la flore et les habitats naturels. Plusieurs passages sont réalisés à différentes périodes de l'année afin de couvrir les cycles biologiques des espèces et d'appréhender le fonctionnement écologique des milieux. Les espèces menacées ou protégées sont recherchées à l'aide de méthodes adaptées. Les habitats favorables, tels que les mares ou les cavités dans les arbres, sont également identifiés. Les données sont géolocalisées et décrites, afin de disposer d'informations précises sur la présence des espèces et leur utilisation des milieux.

2 / En quoi ces études sont-elles déterminantes pour la conception du projet ?

Ces relevés fournissent des données concrètes sur l'état des milieux naturels et permettent d'intégrer les enjeux écologiques dès les phases de conception. Les informations recueillies servent à adapter les aménagements, la localisation des ouvrages ou le phasage des travaux. Elles permettent également de définir des mesures spécifiques, comme des dispositifs de franchissement pour la faune, afin de limiter les impacts du projet.

3 / Qu'est-ce qui est particulièrement important, selon vous, dans ce type de mission sur un projet de cette ampleur ?

Il est essentiel de disposer de données robustes et fiables, issues à la fois des relevés de terrain et d'un travail bibliographique mené avec les structures naturalistes du territoire. Ce socle de connaissances est indispensable pour réaliser une analyse d'impact complète. Le dialogue entre les parties prenantes est également essentiel pour traduire les enjeux écologiques en mesures concrètes et opérationnelles.



— UNE ANNÉE 2025 AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES

65 rencontres

avec des élus, parlementaires, associations, acteurs économiques dont 27 en Savoie, 36 en Isère et 2 dans le Rhône

2 CTC

(Commissions Territoriales de Concertation) les 26 et 29 septembre à Chambéry et Bourgoin-Jallieu, présidées respectivement par les Préfètes de Savoie et d'Isère

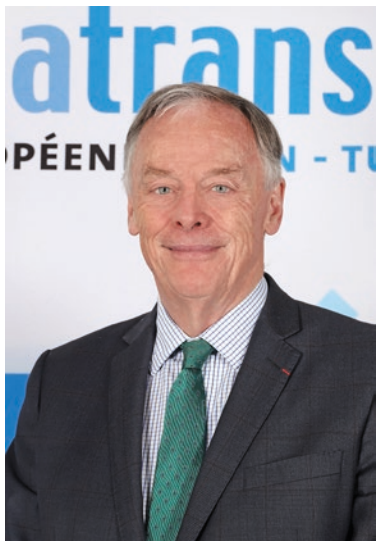
198 participants

(parlementaires, élus territoriaux, représentants de la profession agricole et du monde associatif et économique) à ces premières réunions d'installation des CTC



À partir de 2026, **les commissions territoriales de concertation aborderont le cœur des études**, en partageant les premiers enseignements des inventaires écologiques, la méthodologie mise en œuvre et les acteurs chargés de conduire ces travaux, afin de garantir une information claire et transparente auprès des territoires et de recueillir les interrogations et contributions des participants sur ces éléments.

— 4 QUESTIONS À VINCENT DE RIVAZ, PRÉSIDENT DE LA TRANSALPINE



1 / La Transalpine, qu'est-ce que c'est ?

La Transalpine fédère les collectivités publiques et les acteurs économiques mobilisés pour la réalisation de la liaison. C'est l'originalité du Comité de porter une dynamique partenariale sur le long terme. En unissant leurs forces, tous ces acteurs ont fait le choix de garantir la réussite d'un projet européen stratégique au service des intérêts économiques et écologiques de nos territoires.

2 / En quoi le projet Lyon-Turin répond-il aux besoins de nos entreprises ?

C'est le plus grand chantier européen de mobilité bas carbone pour les voyageurs et les marchandises.

La future liaison permettra à terme de basculer chaque année sur le rail un million de camions qui asphyxient les vallées alpines. Les voyageurs profiteront de gains de temps de trajet significatifs sur l'axe stratégique Paris-Milan, mais également d'un service amélioré sur les mobilités du quotidien. Le Lyon-Turin a pour ambition de conjuguer compétitivité économique et transition écologique.

3 / Quelle est votre implication dans le projet depuis ses débuts ?

Il s'agit de mobiliser les décideurs politiques autour du projet en leur livrant une information rigoureuse leur permettant d'agir au meilleur niveau tout au long des processus décisionnels. Il s'agit également d'encourager la cohérence entre l'aspect infrastructurel du projet, les réglementations favorables au report modal et les besoins des professionnels de la chaîne logistique.

4 / Quel est votre rôle aujourd'hui dans le projet, avec le lancement des études AVP et de la concertation avec les territoires ?

Le lancement de ces études est une étape capitale pour la programmation de la section française de la liaison. En accompagnement de l'engagement de la préfète de région et de nombreux élus du territoire, nous avons consacré beaucoup d'énergie pour qu'elle soit franchie. Nous nous inscrivons désormais dans la démarche conduite par SNCF Réseau en intensifiant nos actions de communication pour expliquer au plus grand nombre les grands enjeux, les avancements et les prochaines étapes du projet.

Pour en savoir plus

Retrouvez tous les supports d'information sur le nouveau site :

www.projet-lyonturin.fr

Nous sommes également à votre écoute par mail :

concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr

**LYON
-TURIN**
Section française